

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE



MAIRIE
DE
CAIRANNE
84290

Tél. : 04 90 30 82 12

Fax : 04 90 30 73 86

Courriel : cairanne.mairie@wanadoo.fr

JANVIER / FEVRIER / MARS 2017



CAIRANNE INFOS

Informations générales Associations Cairannaises

Ouvert tous les jours de :

8h à 12h & de 13h30 à 17h30

9h à 12h le samedi

Fermé au public les mercredi et vendredi après midi

04.90.30.82.12 / 04.90.30.73.86

E-mail : cairanne.mairie@orange.fr

Le Cairanne infos ainsi que l'Agenda, les comptes rendus municipaux...
sont consultables sur le site internet de la Municipalité : www.cairanne.fr

LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

L'année 2016 vient de s'achever et elle aura été, à bien des égards, singulière que ce soit en France ou au niveau international. L'attentat de Nice du 14 juillet dernier nous a rappelé au combien nous devons défendre notre liberté. Essayons collectivement de retenir de l'année écoulée ce qui nous a rapproché, uni et soudé autour de nos valeurs républicaines et démocratiques.

Pour notre village, 2016 a vu l'aboutissement de nombreux projets. De la construction de la salle des archives communales, en passant par l'ouverture de la déchetterie, de la mise au norme de notre station d'épuration, de la poursuite de la restauration de notre patrimoine (chapelles et Eglise), de la sécurisation des routes départementales ou bien la construction de l'agrandissement de notre cimetière (pour 130 personnes dont un colombarium et un parking de 44 places), le conseil municipal et moi-même avons été impliqués plus que jamais dans la mission que vous nous avait confiée dans un souci constant de bonne gestion.

2016 a aussi été l'année de la reconnaissance de l'excellence des vins produits par nos vigneron. L'élévation de l'appellation Cairanne au rang de CRU est une fierté pour chacun d'entre nous et portera encore plus haut le renom de notre beau village.

L'année 2017 sera porteuse de nombreux projets et réalisations (création d'une aire sportive de plein air, réfection du parking de la place Mistral, travaux de rénovations des huisseries de l'école, de la salle des associations et du cabinet de kinésithérapeute, réfection des trottoirs et de la chaussée route de Rasteau...). J'aurai le plaisir de vous donner de plus amples précisions concernant ces projets lors de la cérémonie de vœux qui se tiendra le samedi 7 janvier 2017 à 18h à la salle polyvalente où vous êtes tous cordialement invités.

A toutes et à tous, je vous présente au nom du conseil municipal et de moi-même mes meilleurs de bonheur, de santé et de prospérité pour 2017.

**Le Maire,
Roger ROSSIN**

10
Mars

Date limite à laquelle les informations à paraître dans le prochain « Cairanne Infos » doivent être transmises à la mairie, par e-mail (objet : Cairanne infos) en fichiers Word, Excel ou Publisher). Nous avons apporté tous nos soins à la réalisation de ce bulletin d'informations, nous vous invitons toutefois à vérifier les informations auprès des organisateurs.

MAIRIE

ETAT CIVIL

BIENVENUE A

Jeanne Marie-Lou KRZYZANIAK, née le 10/11/2016 de Albert Guillaume KRZYZANIAK et Marie JACOB
Stan SOLER, né le 01/12/2016 de Vincent SOLER et Elodie MARC

FELICITATIONS A

Saida ABANA et Youssef ENNAGA, unis le 23/09/2016

SINCERES CONDOLEANCES A LA FAMILLE DE

M. Rémi RABASSE, décédé le 16/11/2016

MAIRIE

COMMUNIQUE

Les prochains Conseils Municipaux auront lieu

Le vendredi 27 janvier à 20h.

Le vendredi 24 mars à 20h.

MAIRIE

INVITATION VŒUX DU MAIRE

SAMEDI 7 JANVIER 2017

A 18h à la salle des Fêtes

Monsieur le Maire a le plaisir de convier les cairannaises et les Cairannais
à la **traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire.**

Suivi d'un vin d'honneur

FESTIVITES

GALETTE DES ROIS

VENDREDI 13 JANVIER 2017

A 15h à la salle des Fêtes, Traditionnelle Galette des Rois des Anciens.

MAIRIE

COMMÉMORATIONS 26 E EDITION

DIMANCHE 12 MARS 2017

A 11h, Hommage aux retraités et veuves de la Gendarmerie

FESTIVITES

FESTIVAL DES SOUPES DU PAYS VAISON VENTOUX 26EME EDITION

Début novembre, notre commune accueillait le Festival des soupes pour leur 26ème édition où nous avons pu déguster gratuitement une dizaine de potages.

Tous ces veloutés étaient particulièrement savoureux et originaux.

Cependant les jurés ont fait leur choix et nous félicitons Mme GRASSET Julienne avec sa « **soupe parmentière, pommes de terre, petit salé, au thym et romarin** » qui a représenté Cairanne à la Grande

Finale le samedi 26 novembre 2016 sur Vaison-la-Romaine.

Merci à tous les participants pour leur présence ainsi qu'au Comité des fêtes pour l'organisation du repas.

FESTIVITES

TELETHON 2016

Pour ce Téléthon 2016 nous tenons tout particulièrement à remercier et associer les organisateurs ainsi que les participants à la réussite de cette manifestation annuelle qui nous a permis cette année de récolter des fonds pour un montant de 1036 Euros. 956 € de manifestations + 80 € de dons

Une fois de plus la générosité des Cairannaises et des Cairannais s'est exercée à travers de nombreuses activités et animations proposées par diverses associations et entreprises : randonnées sur 8 ou 12.5 kms, marche découverte du patrimoine, promenade à poney, promenade en calèche, activités quiz musical, secours et incendie, maquillage, football, belote, ..., Repas.

SINCÈRES REMERCIEMENTS À TOUTES ET TOUS, RENDEZ-VOUS EN 2017

Collecte 2015, chiffre officiel pour la commune de Cairanne : 1650 Euros

(découpé comme suit : 665 € de recettes manifestations + 650 € de dons par internet et 335 € au 3637)

Les enfants du catéchisme remercient toutes les personnes qui ont fait un don pour les treize desserts au bureau de tabac, à la boulangerie, au bar de la Place et à la Petite Jeannette où 100€ ont été récoltés.

PRESSE

CORRESPONDANTS LOCAUX

La Provence	M. Nicolas LAVERGNE	07.77.89.83.87	
Tribune	Mme Dominique CUMINO	04.90.30.88.02	dominique.cumino@orange.fr
Vaucluse matin	M. Franck POPCZYK	04.90.28.91.74 ou 06.72.40.18.41	franck.clp.vauclusematin@orange.fr

COMMUNIQUE DU PREFET DU VAUCLUSE

EMPLOI DU FEU

Du **1er mars au 15 avril**, puis du **1er juin au 15 octobre**, les **feux végétaux sont interdits** à l'intérieur et à moins de 200 mètres d'un espace boisé (bois, forêt, plantations, reboisement, landes, maquis, garrigues) ainsi que l'incinération des végétaux sur pied à moins de 400 mètres de ces mêmes massifs.

De surcroît, il est rappelé que **l'emploi du feu est interdit toute l'année et en tout lieux, par vent fort supérieur à 40km/h** (lorsque les grosses branches, les troncs de jeunes arbres sont agités). Si un feu vient à se déclarer, il convient d'appeler les sapeurs pompiers en téléphonant au 112 ou 18 avant qu'il ne puisse se développer (un feu de 5m² ne peut plus être éteint par un simple tuyau d'arrosage).

Le Préfet appelle donc chaque citoyen du Vaucluse au respect des règles élémentaires de vigilance.

La prévention des feux de forêts est l'affaire de tous.

Infos sur : www.vaucluse.pref.gouv.fr, rubrique Politiques publiques/Agriculture, forêt et développement rural/Forêts/Défense des Forêts contre l'Incendie/Réglementation de l'emploi du feu/La réglementation relative à l'emploi du feu et pour les feux d'artifices

GENDARMERIE DE STE CECILE

SECURITE

Brigade de proximité de gendarmerie de Sainte-Cécile-les-Vignes, **ouverture et accueil du public :**

Lundi, Mercredi, Samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

04.90.30.70.33 / En cas d'urgences : 17 ou 112

Les gendarmes de permanence reçoivent les appels la semaine, malgré la fermeture de leurs locaux.

La brigade d'Orange reçoit également le public, selon le besoin et la nécessité, en dehors de ces jours ouvrés.

COMMUNIQUE

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants se fera un lundi non l'autre auprès des particuliers ne pouvant se déplacer à la déchetterie de Vaison. La date de l'enlèvement sera confirmée en fonction de la disponibilité et du volume à transporter à la déchetterie. **Ayez l'obligeance de bien vouloir vous inscrire à l'avance en mairie en appelant le 04.90.30.82.12.** Les employés communaux vous remercient de ne plus passer par eux.



Il est bon de rappeler que **les encombrants et les gravats ne doivent pas être déposés près des conteneurs ou amalgamés avec les ordures ménagères** ; le tri est plus que jamais d'actualité.

Les déchets ménagers doivent être déposés en sacs fermés dans les conteneurs exclusivement réservés à cet effet. Selon la gestion Copavo, ceux ci sont désinfectés et nettoyés sur place par une entreprise spécialisée, deux fois par an.

Il faut absolument que chacun prenne conscience que la propreté est l'affaire de tous : il suffit de comprendre que **ce sujet relève absolument du civisme.**

Déchetterie intercommunale à Vaison : 06.07.98.23.32 du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Mini déchetterie à Cairanne, à côté du stade : 04.90.30.82.12

les mercredi de 13h30 à 17h30 et samedi de 9h à 12h

ECOLE PRIMAIRE « YANN ARTHUS-BERTRAND »

Directrice : Mme POUCHKO au 04.90.30.81.54

Vacances d'Hiver: du vendredi 10 février (après les cours) au lundi 27 février (matin)

Le ALSH sera ouvert le lundi 13 au vendredi 17 février 2017.

Date limite des inscriptions le mercredi 25 janvier.



CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE ET Garderie Municipale

Les élèves qui mangent régulièrement à la cantine scolaire sont accueillis par le responsable M. Davy BERNARD, Mme Mireille CANDEL, Mme Francesca FARENC.

Les menus sont élaborés en incluant des aliments issus de culture biologique, et de plus en plus de produits frais. Ils sont affichés aux entrées de l'école et sur le site internet.



Organisation pour la cantine, la garderie et l'ALSH :

Les inscriptions de ces trois services se font au **secrétariat de la Mairie, une fiche d'inscription par enfant et par période.**

Prix pour la cantine : 2,50 € le repas, 2 € à compter de 2 enfants inscrits.

Prix pour la garderie : 1 € en période scolaire, 3,30 € en période vacances par $\frac{1}{2}$ journée.

Conditions :

- Toute inscription (repas ou garderie/ALSH) doit se faire avant le début de chaque période et fait l'objet d'une facturation.
- En cas d'absence justifiée par un certificat médical ou en cas d'absence de l'enseignant le ou les repas seront déduits de la période suivante.
- Toute désinscription repas et/ou confirmation garderie/ALSH du soir doivent être faites avant 9 h 15.

Horaires de la garderie :

- Pendant la période scolaire : 1ère période de 7h30 à 8h50 y compris le mercredi
2ème période de 16h30 à 18h30.
- Pendant les vacances scolaires (si ouverte) : de 7h30 à 18h30

Pour le bon fonctionnement l'accueil des enfants se fait le matin de 7h30 à 9h, l'après-midi à 13h30.

Le service de garderie ferme à 18h30 : par convenance, il est souhaitable que les parents respectent les horaires et viennent récupérer leurs enfants à temps.

AIDE AUX DEVOIRS



Contact : Mme Corinne BERTELLO au 06.87.15.87.63 / corinne.bertello957@orange.fr

« Les élèves de l'école Yann Arthus-Bertrand ont besoin de vous »

Mme BERTELLO, la mairie et «Planète ado»*, ont mis en place l'aide aux devoirs pendant les heures de garderie de 17h à 18h. **Pour cela, nous faisons appel à toute personne qui voudrait donner un peu de son temps pour aider les enfants à faire leur devoir (1 adulte/2 enfants). Merci pour eux.**

* association au service des jeunes reconnue pour la qualité de ses services au sein de différents collèges dont celui de Ste Cécile les Vignes, et dans l'accompagnement de la scolarité des enfants ; fondée en 2006, le président est M. Claude FOURNIER.

MAISON DES ENFANTS, RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES



Pour tout renseignement : Mairie au 04.90.30.82.12 ou Maison des enfants aux heures d'ouverture 04.90.30.68.41

La maison des enfants accueille vos petits bouts de choux non encore scolarisés, accompagnés d'un adulte tous les jeudis de 9h30 à 11h30.

Le 1er JEUDI de chaque mois, une animatrice de la COPAVO, Mme Cathy ALLEMAND, vient animer cette matinée et répondre à vos questions.

ESPACE MULTIMEDIAS



Novices, débutants, les cours d'informatique de la COPAVO sont faits pour vous !!!

Chaque jeudi de 9h30 à 11h30 au dessus de la bibliothèque. N'hésitez pas à pousser la porte l'animateur vous renseignera.

Sur inscription au 04 90 36 16 29 ou au 06 84 05 83 78 / pvicich@gmail.com

Prix : 5 EUR par mois (10 EUR pour les résidents hors Copavo)

ACTIVITES JEUNESSE

Plus d'informations disponibles en Mairie ou sur www.copavo.fr

La communauté de communes propose aux enfants du Pays Vaison Ventoux, un programme d'activités adapté en fonction de l'âge. Outre l'école de danse, l'école de musique, il y a aussi :

- 3 - 14 ans :

Centre de Loisirs «La Courte Echelle » - Animations à la journée ou stages de découvertes

Direction : M. Christophe CAMP, Mme Marielle SABATINI

04.90.28.72.03 / 09.72.25.16.36 / lacourteechelle@copavo.fr

- 12 - 17 ans :

Club Jeunes Pour des activités de proximité, des stages...

Direction : M. Dramane DIAO

04.90.28.76.66 / 04.90.28.84.62 / clubjeunes@copavo.fr

pour animer diverses activités choisies avec les participants (tarif annuel du passeport 4€).

Par ailleurs, **deux tables de ping pong et un baby foot** sont à disposition des jeunes dans l'**ancienne chapelle St Roch située au vieux village**. Accès-libre le week-end et le mercredi après-midi.

PERMANENCES

Mme Sophie RIGAUT & M. Xavier BERNARD, Conseillers départementaux du canton de Vaison-la-Romaine, se tiennent à la disposition des administrés qui désirent les rencontrer.

04.90.16.22.68 / sophie.rigaut@cg84.fr / xavier.bernard@cg84.fr

Le calendrier des permanences du 1er trimestre 2017 est affiché en Mairie, ci-dessous les lieux de permanence

VAISON-LA-ROMAINE, à la COPAVO, le 1er mercredi du mois de 9h30 à 11h00

MALAUCENE, en Mairie, le 2ème mercredi du mois de 9h30 à 11h00

CAMARET-SUR-AIGUES, en Mairie, le 3ème mercredi du mois de 9h30 à 11h00

VACQUEYRAS, en Mairie, le 4ème mercredi du mois de 9h30 à 11h00

INFORMATION

VENTE DE COQUILLAGES

Vente de coquillages de 10h à 13h tous les samedis de l'année

au Domaine Clos Romane 215, Avenue de la Libération.

Pour vos commandes du week-end téléphoner du lundi au jeudi au 04.67.18.81.93 ou 06.23.86.77.94.

LES ASSOCIATIONS CAIRANNAISES

Pensez à transmettre les informations par mail à la mairie pour une parution sur le site.

DON DU SANG

Amicale de Cairanne : Présidente : Mme Francesca FARENC au 04.90.30.76.60

Infos sur : www.dondusang.net



Le calendrier des collectes a évolué vers une nouvelle programmation qui fusionne les collectes de Cairanne et de Sainte Cécile Les Vignes pour les réunir 5 fois par an sur Sainte Cécile.

Les collectes ont lieu à Sainte Cécile à la salle Camille Farjon (à côté du collège) le **19 janvier 2017**.

Le don du sang c'est 450ml prélevé : un acte vital et nécessaire.

ASSOCIATION PAROISSIALE



Président : M. Christian IMBS au 04.90.30.87.86

Responsable locale : Mme Aimé MILESI au 04.90.30.83.43

Prêtre, presbytère de Sainte Cécile les Vignes au 04.86.71.23.56

Les messes se déroulent à l'Eglise Saint André, au Vieux Village, en juillet et août, à la Chapelle Notre Dame de la Vigne et du Rosaire en dehors de cette période estivale.

Pour les horaires, consultez la feuille paroissiale affichée sur la porte de l'église ou le site internet <http://egliseinfo.catholique.fr>

BIBLIOTHEQUE «LIRE»



Présidente : Mme Nadine CUSMANO - Vice-Présidente : Mme Véronique BERTHET-RAYNE au 04.90.30.74.61

Permanences : Mardi de 16h30 à 18h30 et Samedi de 10h à 12h.

Les abonnements sont de : **10€/an pour les adultes ; 5€/an pour les enfants de moins de 15 ans**

La liste des nouveaux achats sera affichée à la bibliothèque.

Afin de faciliter vos recherches, vous pouvez consulter le catalogue de la bibliothèque sur le site internet

<http://www.bibliotheques-copavo.fr>

OLEANDRE



Contact : Mme Valérie SUIRE, Sophrologue au 06.70.82.09.01

Mardi de 18h30 à 19h30 à la Salle « Le Mistral » (hors vacances scolaires)

Parmi les bonnes résolutions : s'occuper de soi ! Venez profiter de cette parenthèse, instant de détente.

Sophrologie, relaxation, nouvelle série de 10 séances pour ce trimestre à partir du 3 janvier.

Pratique ni médicale ni thérapeutique, accessible à tous, à tout moment avec séance d'essai.

KARATE



Contact : M. Boualem DIHA, Professeur de Karaté, diplômé d'état/5ème DAN au 07.86.66.24.28

Mercredi de 17h à 18h : enfants de 7 à 11 ans à la Salle Polyvalente

Mercredi de 18h45 à 20h : ados et adultes à la Salle Polyvalente

Cours de karaté traditionnel, karaté full contact, krav maga, et boxe thaï

CAIRANGYM



Présidente : Mme Régine PAULHAN au 04.90.30.74.95

Lundi de 18h30 à 19h30 et Jeudi de 18h30 à 19h30 à la Salle polyvalente

MUSIC'LENA



Piano - synthé - orgue - éveil

Mme CHAZAL Hélène Léna au 06.03.48.51.02 / helene.lena.chazal@sfr.fr

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, venez apprendre la musique avec plaisir grâce à une méthode d'enseignement agréable alliant solfège et pratique de l'instrument.

AC-PG/CATM



Président : M. Daniel GOZDEK au 04.90.30.88.27 / dgozdek@orange.fr

Assemblée Générale le vendredi 3 février, à 18h à la Salle Mistral

Cette réunion permettra le paiement des cotisations et sera suivie du repas habituel.

ASSOCIATION DE CHASSE DE CAIRANNE



Président : M. Jean François LAINE au 06.89.17.92.96

M. Christophe DELETAGE au 04.90.30.74.10 ou M. Eric DOUX au 06.10.31.76.01

Loto de la Chasse : Le dimanche 29 janvier, à 15h à la Salle des Fêtes

Repas de la Chasse : Le samedi 4 mars, à 20h à la Salle des Fêtes

3EME ETAPE



Présidente : Mme Maryline CONSTANCE au 04.90.30.70.57

Mme Renée BRAMAND au 04.90.30.73.05

Goûter, belote, scrabble, rami... Les personnes de 55 ans et plus seront les bienvenues et le meilleur accueil leur sera réservé tous les mardis et jeudis à 14h à la salle « Les Cigales »,

Lotissement Les Oliviers. Les concours de belote sont ouverts à tous.

JANVIER : Mardi 3 : Loto familial - Mercredi 11 : Concours de belote

FEVRIER : Mardi 7 : Loto familial - Mercredi 8 : Concours de belote

Samedi 25 à 12h : Assemblée Générale - Choucroutte, inscriptions jusqu'au 20 février.

MARS : Mardi 7 : Loto familial - Mercredi 8 : Concours de belote

Samedi 25 à 12h : Repas de Printemps, inscriptions jusqu'au 20 mars.



Président : M. René VERMERSCH au 06.24.65.43.61 / rvermersch@gmail.com

Vice présidente : Mme Anne-Marie LARROSA accadcairanne@voila.fr

Secrétaire : Mme Liliane CONIL - Trésorière : Sandrine POPZYCK

Cotisation annuelle : 30€

Peinture : 45€ par trimestre.

Toutes les personnes souhaitant s'initier à la peinture à l'huile ou à l'acrylique sont accueillies tous les jeudis de 14 à 17 heures Salle Mistral. Ambiance chaleureuse et studieuse sous les conseils d'un Peintre-animateur d'expériences. Petit rappel : Les Peintres de l'ACCAD exposent à la Cave de Cairanne jusqu'au 31 décembre.



Modelage : 30€ par trimestre.

Les séances de modelage, à partir de la terre de Bollène, sont organisées par une passionnée tous les lundis de 14 à 17 heures salle Les Cigales.

Relooking de petits meubles : 60 € par trimestre.

Ces cours de peinture et patine sur bois sont donnés par une professionnelle deux lundis par mois de 14 à 17 heures dans la salle sous le bureau Des douanes.

Janvier

Soirée conviviale et bon enfant avec repas amené par chacun et échanges de recettes provençales.

Février

Visite de Musée, voir éventuellement un rapprochement avec l'école pour accompagner et partager un moment intergénérationnel.

Mars

Voyage, en bus, pour visite de la ville d'Arles avec guide privé.

LES CIGALES EN BALADE



Contact : Mme Marina CUMINO au 06.12.62.79.02 / assoc.lceb@gmail.com

Infos sur : <http://assoclceb.wix.com/lescigalesenballade>

Adultes, adolescents et enfants de 6 à 11 ans sont les bienvenus !

Apprenez l'anglais et l'italien dans une atmosphère agréable et sympathique en cours particuliers ou collectifs de maximum 5 personnes.

Marina, notre enseignante titulaire du DCL d'anglais et d'italien, vous accueille toujours avec sa bonne humeur légendaire !

L'association vous offre un service adapté à vos besoins et à votre niveau de langue pour vous aider à progresser à la fois grammaticalement et verbalement. Notre concept ? On peut apprendre à tout âge !

Tous les vendredis soir à partir de 20h30 à la salle « Les Cigales », Lotissement Les Oliviers.

La cotisation est de 10€/personne par an.

LA CARTE CAIRANNAISE



Présidente : M. Lionel GRASSET au 06.25.02.28.73

Jeux de Belote, de Tarot ou de Rami. Venez, seul ou accompagné pour passer un moment de détente entre passionnés de jeux de cartes.

Café et boissons fraîches vous seront servis sur votre demande.

Tous les vendredis soir à partir de 20h30 à la salle « Mistral».

La cotisation est de 10€/personne par an.

ASSOCIATION CAIRANNAISE D'AMITIE FRANCO-EUROPEENNE



Président : M. Christophe LECLERC au 06.15.51.24.30 ou Mme Claudine MONIER au 06.64.80.39.69

Les festivités du jumelage **se dérouleront cette année à Flobecq du jeudi 25 au dimanche 28 mai 2017** (avec un départ potentiel le mercredi 24 suivant le programme belge).

Transport en TGV puis en car.

Afin de pouvoir organiser au mieux ce voyage, merci de vous faire connaître auprès de notre équipe assez rapidement.

L'AGENDA

Les rendez-vous mensuel	CLIC (infos gériatrie)	Que sur rendez-vous	
	Relais Assistantes Maternelles	1er jeudi, de 9h30 à 11h30, Maison des Enfants	
	Ramassage encombrants	1er et 3ème lundi, sur RDV Inscription en mairie 04.90.30.82.12	
JANVIER	Mardi 3	Loto familial	A 14 h, salle Les Cigales, 3ème Etape
	Samedi 7	Vœux du Maire	A 18h, salle des Fêtes
	Mercredi 11	Concours de belote	A 14h, salle Les Cigales, 3ème Étape
	Vendredi 13	Galette des Anciens	A 15h, salle des Fêtes
	Vendredi 27	Conseil Municipal	A 20h, salle du Conseil
	Dimanche 29	Loto	A 15h, salle des Fêtes, Association de Chasse
FÉVRIER	Vendredi 3	Assemblée Générale	A 18h, salle Mistral, CATM
	Mardi 7	Loto familial	A 14h, salle Les Cigales, 3ème Etape
	Mercredi 8	Concours de belote	A 14h, salle Les Cigales, 3ème Étape
	/	Vacances scolaires	Du vendredi 10 février (soir) au lundi 27 février (matin)
	Samedi 25	Assemblée Générale	A 12h, salle Les Cigales, 3ème Etape
MARS	Samedi 4	Repas Chasseurs	A 20h, salle des Fêtes, Association de Chasse
	Mardi 7	Loto familial	A 14 h, salle Les Cigales, 3ème Etape
	Mercredi 8	Concours de belote	A 14h, salle Les Cigales, 3ème Étape
	Dimanche 12	Cérémonie	A 11h, Hommage aux retraités et veuves de la Gendarmerie
	Vendredi 24	Conseil Municipal	A 20h, salle du Conseil
	Samedi 25	Repas de Printemps	A 12h, salle Les Cigales, 3ème Etape

Renseignements:

Point infos 04.90.30.76.53 (du 1/4 au 30/9)

Mairie 04.90.30.82.12

Syndicat des vignerons 04.90.30.86.53

www.vaison-ventoux-tourisme.com

www.cairanne.fr

www.vignerons-cairanne.com

Au cas où il y ait des modifications ou pour les rendez vous hebdomadaires des différentes associations :
Vérifiez les informations auprès des organisateurs.